



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2015-21 du 10 Octobre 2015

Décret Impérial de création d'un titre de noblesse

À

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le titre XI de la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de récompenser les plus méritants des Citoyens en leur conférant la dignité de la noblesse impériale,

À

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénon, par la grâce de Dieu, décréte et décrétons :

À

Article premier

À

M. Benoit BAUFAYS, Grand Officier l'Ordre de l'Excellence Impériale, est créé Baron de l'Empire.

Â

Article 2

Â

M. Benoit BAUFAYS, portera le titre de Baron de l'Empire.

Â

M. Benoit BAUFAYS, est autorisé à utiliser le blason attaché à son titre, savoir :
cartel, au premier d'or, la bande d'azur, chargée de trois toiles d'argent ; au
deuxième des barons la muraille maçonnée d'argent ; au troisième d'azur au
vaisseau trois mats voguant sur une mer d'argent ; au quatrième de sable au casque
d'or, traversé en bande d'une pointe haute d'argent.

Â

Â

Â

L'Empereur de la Basse Chesnaie

Frank-Marc Ier